

Déclaration de Marrakech
relative aux mécanismes nationaux de mise en œuvre, d'élaboration des
rapports et de suivi dans le domaine des Droits de l'Homme

8 décembre 2022

La ville de Marrakech au Royaume du Maroc, a abrité les 7 et 8 décembre 2022, un séminaire international sur les mécanismes nationaux de mise en œuvre, d'élaboration des rapports et de suivi (MNMRS), organisé par la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme, en partenariat avec l'Institut Danois des Droits de l'Homme et en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le Développement. Ce séminaire international a connu la participation de responsables de haut niveau, de représentants des départements ministériels et des MNMRS et d'experts dans le domaine des Droits de l'Homme, représentant les différents continents, avec la participation significative d'experts du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, et avec la participation qualitative d'institutions nationales, régionales et internationales concernées par les questions des Droits de l'Homme.

Suite aux discussions approfondies et exhaustives et aux dialogues constructifs qui ont permis de partager expertises, expériences, bonnes pratiques, et d'échanger différents points de vues et opinions, les travaux de ce séminaire international ont conclu à ce qui suit :

- Encourager la création de MNMRS, dont les missions et les attributions sont définies sur une base juridique ;
- Apporter l'appui politique, technique et financier nécessaires aux MNMRS afin de leur permettre de mener à bien leurs rôles et fonctions ;
- Inciter au renforcement de la coopération et des partenariats bilatéraux et multilatéraux entre les MNMRS ;
- S'engager à assurer la tenue de rencontres annuelles entre les MNMRS ;
- Créer un réseau international visant à institutionnaliser la coopération, le partenariat, le dialogue et l'échange d'expertises et d'expériences entre les MNMRS, dont la structure définitive et les principes directeurs seront convenus entre les mécanismes participant à ce séminaire. L'adhésion à ce réseau international restera ouverte aux MNMRS ;
- Elaborer la conception de ce réseau, dont la préparation sera confiée aux mécanismes nationaux du Paraguay, du Portugal et du Maroc. Le mécanisme national du Maroc se chargera de faciliter la coordination de ce travail, qui sera présenté pour examen et adoption lors de la prochaine rencontre ;
- Encourager la mise en place et le développement de systèmes d'information pour gérer, traiter et analyser les données liées à la mise en œuvre des recommandations des mécanismes onusiens et régionaux des droits de l'Homme, échanger les expériences dans ce domaine et leur fournir l'appui technique nécessaire ;
- Encourager le développement de programmes de renforcement des capacités des MNMRS, et la mobilisation de l'assistance technique au profit de ces derniers ;
- Poursuivre la collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unie aux Droits de l'Homme afin d'accompagner les initiatives visant à mettre en œuvre la Déclaration de Marrakech.